

Procès-verbal du Conseil
AGL (Contradictoire)
23 octobre 2016, 16h30
Auditoire COUB01 (LLN)

Conseillers et conseillères AGL présent-e-s :

Albert Martin, Annoye Hughes, Barrera Sofia, Bokiau Louis, Bouchat ophélie, Caller I Sallas Olivia, Chabot Caroline, Charue Marie, Compère Romain, Covolan Noé, De Boe Grégory, De Halleux Lancelot, De Woot de Trixhe Amaury, Dewandeleer Katrin, Dierckx Santiago, Dos Santos Guillaume, Dubois Jean-Philippe, Gevers Merlin, Godrie Adèle, Gomes Basil, Grégoire Antoine, Guardia Hernandez Andrea Milena, Jane-Aluja Hélène, Karavidas Ilias, Khayar Ibrahim, Lefèvre Marie-Hélène, Legast Magali, Lemaître François, Leterme Charline, Libioulle Thibault, Lievens François-Xavier, Lukenge Christian, Moinnet Alicia, Mottoule Blaise, Neale Martin, Pierre Nicolas, Robinet Benjamin, Van keirsbilck Leila,

Procurations :

Abeels David, Abene Salim, Barreau Julien, Boccardo Matteo, Boeckstael Chaimae, Bouchat Bénédicte, Colard Marie, Cordero Martinez Paloma, Coutant Valentin, Defosse Julien, Dekonick Kilian, Dieryck Sacha, Eykerman Alice, Garçon Benjamin, Georges Lucie, Gilbert Paul-Eugène, Hendrix Julien, Hérin Anne-Sophie, Jacquet Clara, Kariger Florian, Meulemans François, Michel Charlotte, Mizero Yves, Mores Louis, Moscoso Del Prado Nicolas, Vanderhulst Maxime, Wackers Damien

Autres personnes présentes :

Wathelet Joachim, Mwiseneza Chance, Langumier Hélène, Dewandeleer Dina, Lurquin Charles, Guillet William, Van Steenberghe Antoine, Vandoorne Pierre, Paluku Ruth, Verwerft Timothée, Massin Tanguy, Meunier Opaline, Martin Maxime, Mori Maxime, Mariaud Hélène

OJ :

1. Accueil
 - a. Accueil des conseillers
 - b. Discours introductifs par les Présidents du Conseil

2. Contradictoire
 - a. Présentation Indépendance
 - b. Questions Indépendance
 - c. Présentation ORC 1
 - d. Questions ORC 1
 - e. Présentation ORC 2
 - f. Questions ORC 2
 - g. Questions communes
 - h. Débats à huis clos entre conseillers et conseillères
 - i. Vote
 - j. Proclamation des résultats
 - k. Divers

1. Accueil

a. accueil des conseillers

b. discours introductifs par les Présidents du Conseil

Santiago explique le but du conseil contradictoire, c'est-à-dire le choix d'affiliation à une ORC ou l'indépendance.

Ilias explique les règles du déroulement de la contradictoire et l'OJ.

Hugues a une remarque sur la modalité de vote. Il est déçu : les autres années, on fait voter indépendance et puis affiliation. Donc les gens qui avaient voté l'indépendance, pouvaient choisir l'affiliation.

FXL répond qu'il y a une circulaire du ministre.

Adèle demande un point divers au sujet des bibliothèques.

Tanguy rappelle que le Comité est supposé se réunir à 19h - 19h30 donc il apprécierait que la présidence du Conseil fasse attention au respect du timing.

Hugues n'est pas d'accord. Le Comité est un organe du conseil et doit respecter ce qui se passe.

Hélène fait la remarque qu'un conseil trop long peut décourager les conseillers

L'OJ est approuvé en l'état.

2. Contradictoire

a. Présentation Indépendance

L'indépendance est présentée par Hélène.

Cela suppose de ne pas s'affilier. Et de s'occuper des dossiers communautaires (ex: kiné, enseignement, allocations d'études,...).

Possibilité de créer une table d'action avec d'autres CE indépendants. Avantage financier en ne payant pas d'affiliation. Invitation de s'aligner sur les positions des organes de représentation.

Adèle ajoute qu'on ne doit pas suivre les positions d'une ORC, on reste assez libre, au contraire, c'est nous qui amenons des positions au sein de l'ORC.

Amaury rappelle que l'affiliation implique qu'on soit vu comme défendant les positions de l'ORC.

b. Questions Indépendance

Sophia demande pourquoi l'AGL est devenue indépendante dans le passé ?

Christian dit qu'on a essayé d'aborder quelques points auprès du Ministre et on s'est créé des réseaux. On a gardé des contacts avec la FEF. Il n'a pas un bilan énorme positif mais il pense que c'était une nécessité politique à l'époque de scinder par rapport à la FEF.

Hélène dit que se désaffilier, c'est aussi de montrer son désaccord.

Thibault dit que si on est indépendant, on montre qu'on est d'accord. On se dispense aussi de payer une cotisation.

Jean-Philippe demande à combien s'élève une cotisation?

Hélène répond qu'il faut payer 0,6€ par étudiant à la FEF, 0,4€ à l'Unecof

Olivia demande combien ça représente par rapport au budget.

Louis explique que ça représente environ un sixième du budget annuel.

Jean-Philippe demande c'est quoi la charge supplémentaire de travail ?

Leïla dit que c'est à notre choix.

Noé pense qu'il faudrait alors un responsable communautaire

Hélène lui rappelle qu'il y en a déjà un, c'est Marie.

Hughes explique qu'en 2011-2012, la situation était différente avec des problèmes spécifiques qui ont poussé à se désaffilier. L'AGL a gardé une grande visibilité malgré tout et répercussion médiatique. David Mendez avait d'ailleurs été reçu par le ministre. A l'époque, on a bien eu des contacts avec le ministre.

Santiago rappelle que le point tourne ici plutôt sur les questions de fond sur l'indépendance

Guillaume explique qu'actuellement on est affilié à la FEF et cela donne droit à 4 siège à l'ARES. Si on est indépendant est ce le cas?

Tanguy répond que les sièges sont désignés par les ORC. Les ORC ont un arrangement pour partager les sièges, et tout passe par elles.

Christian voit qu'il y a beaucoup d'avantages ou désavantages mais trouve qu'on rate la question politique, et demande à clôturer le débat.

Santiago clôt la session de questions.

c. Présentation ORC 1 (Unécof)

Opaline (Présidente de l'Unécof) et Maxime (Administrateur) présentent.

d. Questions ORC 1 (Unécof)

Caribou (Hélène L.) explique qu'elle est en kiné, et d'ici la rentrée prochaine, il y a une réforme, est-ce que vous avez déjà travaillé là-dessus ?

Opaline répond que oui, déjà un Gt lancé. L'Unécof élabore une position commune avec le paramédical. Pas grand chose de concret mis sur la table. L'Unécof attend de voir la réforme de programme des cours et regarder si ça répond aux besoins des étudiants. Elle n'a pas encore pris position mais elle est vigilante par rapport aux changements de programme qui risquent d'arriver.

Sofia demande s'il y a des personnes avec des cartes de parti dans votre ORC et comment est-ce qu'on vous gérez ça ?

Opaline explique que parmi les 13 administrateurs, elle seule a une carte parti (cdh). Elle a expliqué clairement la situation au moment de son élection et, sur base du principe de pluralisme, ça été accepté. L'année dernière, le président était de gauche mais il y avait des gens plutôt affiliés au MR. Concrètement, actuellement, l'Unécof se clache pas mal avec le gouvernement (où le CDH est présent) et elle l'attaque quand c'est nécessaire. Tant que le pluralisme est respecté, il n'y a pas de problème.

Tanguy pose une question sur la grève en médecine qui avait été annoncée mais qui ne s'est jamais faite. Est-ce que ça ne risque pas de décrédibiliser une prochaine grève organisée ?

Opaline explique que la grève avait été adoptée par le CA de l'unecof et le CE de la fede, et le cium. C'était un simple préavis de grève, ce qui est donc différent qu'une grève effective.

Ils ont mis la pression comme ça pour trouver une réponse rapide à la crise qui était là. Ils ont continué à négocier pendant ce moment là.

FXL revient sur le dossier vétérinaire : la FEF était opposée au filtre et proposait une alternative. L'Unécof ne représente pas d'établissements où il y a des études de vété, donc je sais qu'il y avait une opposition mais est-ce que vous aviez une proposition ?

Opaline explique que l'Unécof fonctionne par mandat. Si pas de mandat, elle n'agit pas. Donc si elle ne reçoit pas de proposition de CE, elle n'est pas légitime pour avancer. L'Unécof est contre les filtres à l'entrée, surtout, qu'en vété, c'était justifié pour des raisons logistiques et matérielles uniquement.

Magali n'a pas trouvé de positions sur le site de l'Unécof, donc pourquoi est-ce que les positions ne sont pas mises sur le site ?

Opaline explique que l'intranet est peu efficace. Ils n'arrivent pas à les mettre. Mais on les transfère évidemment au CE, elles sont accessibles. Elles sont envoyées au CE.

Nicolas Pierre demande la position de l'Unécof sur le concours médecine à l'époque et le bilan que l'Unécof en tire.

Opaline explique que le concours n'est pas remis en question par le CE. L'Unécof estime que le concours à la fin de première est la moins pire des solutions. Les étudiants ont eu une année pour se préparer : tout le monde a suivi la même matière et la même méthode d'enseignement. En début de première, tout le monde n'aurait pas été mis sur le même pied... Si pas d'autre choix que la sélection, autant le faire en fin de première. L'Unécof considère toujours que c'est pire de mettre un examen d'entrée. Ça n'a pas de sens et c'est la voix des étudiants de l'Umons.

Guillaume explique que ça fait plusieurs années qu'il y a des grèves en période d'examen. Quelle est la position de l'unecof vis à vis de ces grèves ?

Opaline explique que l'Unécof a commencé à négocier avec les syndicats en janvier. Elle a réussi à obtenir le report de 3 jours de grève nationale. C'était une bonne chose pour des milliers d'étudiants. Elle estime qu'il faut un préavis, et c'est indispensable. On condamne toute grève sauvage. Si préavis, les étudiants peuvent s'organiser. Sinon, on a aussi organisé un GT grève au sein de l'ARES pour trouver une solution commune.

Grégory revient sur le sujet des cartes de parti. Le site du cdh nous dit que tu es conseillère au CPAS. Qu'est ce qui nous dit que tu ne politises pas l'unecof?

Opaline explique que ce n'est pas un mandat cdh, c'est un mandat apartisan, pas lié au parti.
J'ai été désignée, pas nommée par le CDH.

Maxime précise que ça été approuvé a priori par le CA.

Basil trouve qu'il y a une insistance sur le pluralisme mais l'année passée, la presse disait : "le président a démissionné parce que trop marqué à gauche".

Opaline explique qu'il s'est cassé, non pas parce que proche de la gauche, mais parce qu'il s'est distancié d'une position adoptée par l'Unécof. Actuellement il y a un membre du CA dans Ecolo J et ça ne pose aucun souci.

Adèle remarque que sur la slide services, il y avait élections etc. Elle a l'impression que ça semble hyper intéressant pour un CE HE mais très peu utile pour une AGL qui tourne à fond. Qu'est-ce que vous pouvez offrir à l'AGL précisément ?

Maxime admet que certains services sont moins utiles, mais l'Unécof peut offrir des formations.
Formations sur le décret paysage par exemple, ouvertes à tous les délégués facultaires etc. Formation sur la prise de parole en public...

Opaline souligne la pertinence de la remarque.

Hélène a vu que l'Unécof a lancé une locale à LLN. Quel est l'objectif ? Quelle philosophie ?

Opaline explique les locales existaient déjà depuis 2 ans. Sur Louvain, ça aide d'avoir des gens proches de l'Unécof qui habitent sur LLN. Au sein de la locale, l'on parle des problématiques communes, peu importe les établissements, comme par exemple les 24h : l'EPHEC et cardijn sont aussi concernées ; la mobilité intramuros à Mons ; la vie communale,...

Christian a une petite question sur les structures de l'Unécof : c'est quoi la régularité des réunions ?

Opaline explique qu'une réunion a lieu tous les mois et demis, en assemblée générale. L'AG est constituée des CE qui dispose d'une voix par tranche de 1.000 étudiants. Les documents sont envoyés une semaine à l'avance, ou plus si un gros OJ. Ça prend quelques heures de préparation, et si c'est une position lourde, on l'envoie plus tôt.

Maxime : l'AG tourne également entre les sites.

Hugues rappelle que la FEF et la VVS sont membres de l'ESU, quid de l'Unécof ? Pourquoi ne pas être membre d'ESU ?

Opaline explique que ce n'est pas possible car il ne peut y avoir qu'un seul organisme par région linguistique. L'Unécof est par contre membre de l'Euroconnects pour jeter des ponts avec les autres organisations étudiantes et programme internationaux. L'Unécof s'intéresse évidemment aux questions internationales : voyage d'étude, membre de la commission Erasmus.

Ibrahim revient sur la question du préavis de grève des médecins, j'ai l'impression que le CA a décidé de ça, sans relais à l'UMons.

Opaline explique qu'elle a téléphoné à l'UMons, et il y avait unanimité sur la position. Il y avait urgence donc CA est plus compétent et il n'y a qu'un seul CE pertinent : UMons et des membres de l'ORE sont membres du CA.

Maxime explique que le CA d'Unécof ne va pas aller contre un CE qui est le plus concerné.

Louis rappelle que durant la présentation, on a pu voir que l'Unécof a amélioré sa visibilité. Comment?

Opaline explique qu'auparavant, la communication n'était pas la priorité, les membres de l'Unécof se concentraient sur leurs dossiers et leurs mandats. La nouvelle équipe a plus de sensibilité vis à vis de la communication. C'est moi aussi qui suis plus sensible à la communication et qui vais harceler Bertrand Henne, Johanne Montay,...

Katrin demande comment est-ce que l'Unécof agit sur le terrain ? Principalement, sur les coûts des études etc.

Opaline explique qu'une grande enquête a été menée il y a deux ans, sur les coûts périphériques, et sur base de cette enquête, revendications ont été élaborées et validées en AG. Les Bourses progressives, l'abonnement unique viennent de cette enquête. L'Unécof a fait aussi le tri avec les CE après. Elle est aussi présente via des stands au festivités des CE.

Olivia a essayé péniblement de travailler avec le CIUM. Elle voulait avoir l'avis de l'Unécof sur le CIUM ou ses liens avec eux.

Opaline estime que ce n'est pas son rôle de juger l'organisation d'autres organismes. Elle explique qu'ils travaillent ensemble sur des thématiques qui leur semblent pertinentes mais pas sur tout. Il y a des choses sur lesquelles l'Unécof ne travaille pas avec eux parce qu'elle sait qu'il y a des problèmes internes. Par ailleurs, ils ont beaucoup de relais dans les délégués facultaires.

Maxime ajoute que par ailleurs, le CIUM est présent à Mons mais si l'ORE est pas d'accord avec le CIUM, l'Unécof suit l'ORE.

Opaline conclut en disant que l'Unécof travaille pour l'instant en front commun avec le CIUM, l'AGL et la FEF sur le dossier médecine.

e. Présentation ORC 2 (Fef)

Maxime (Président), William (SG) et Hélène (Responsable Campagne) présentent la FEF.

f. Questions ORC 2

Antoine rappelle qu'en janvier, les cheminots ont décidé de faire grève. L'Unécof et les syndicats flamands ont négocié pour un report. Exemple d'une fille qui ne sait pas venir au cours. Comment expliquer la position de la Fef à cette jeune fille ?

William explique que d'abord, la vvs a fait un démenti, ce qui est un symptôme d'un désaccord interne. Ensuite, effectivement, il y a 80.000 étudiants navetteurs. La stratégie adoptée en janvier a changé au cours de l'année, et en juin, la FEF ne s'est pas comporté de la même manière. La FEF a certes voulu travailler sur les raisons autour de la grève. Pour les étudiants dans l'embarras, on a développé des actions de solidarité et de la pression auprès des établissements. Mais on a aussi essayé de travailler sur des propositions de long terme : déplacer un jour d'examen les jours de grève.

François souligne que la FEF a décidé de militer pour le changement des conditions d'octroi d'allocations d'étude en alignant ces conditions sur la finançabilité de l'étudiant. Un des retours qui existe, c'est qu'il y a également eu un élément de restriction sur les bourses d'un autre côté. D'autres étudiants ont perdu leur bourse à cause de ces changements. Qu'est-ce que vous en pensez ? Comment éviter qu'une victoire ne soit pas une défaite d'un autre côté ?

William trouve que la fin du critère académique est une bonne nouvelle car il n'y a pas de différence entre les boursiers et non-boursiers. La Fef trouve que la globalisation des revenus, c'est intéressant sur le principe. Ça visait les gens qui profitaient un peu du système. Il y a clairement des manquements dans le fonctionnement, comme personnes handicapées à charge. La FEF travaille avec les services compétents et le cabinet pour changer cela et adapter encore le décret.

Nicolas demande, par rapport à médecine, quelle était la position lorsque des auditoires ont contacté l'AGL pour adapter les modalités du concours ? Par ailleurs, quel bilan est-ce que la Fef tire maintenant par rapport aux quotas ?

William explique que la FEF est contre un concours en fin de première, et a averti des politiques sur ce point et sur le problème sur les reçus collés. Selon la fef, ça place le débat au mauvais endroit : on parle de la sélection à l'entrée alors que le problème est le quota.

Maxime explique que la FEF défend la même position depuis 15 ans sur le système de quota, basé sur l'offre. Il faudrait baser sur la demande par exemple. L'avis du conseil d'état donne raison à cette position. Échéances politiques ? Recteurs et doyens se mettront d'accord ? Il faut une réflexion générale sur les soins de santé, est-ce que c'est bien demain cette vision là qu'on voit avoir dans le futur ? Est-ce que dans cette réflexion, est-il utile ou logique d'instaurer un filtre ? Par ailleurs, on a les revendications en front commun.

Guillaume voit que la FEF revendique comme victoire la création d'un gt sur les stages. Pourquoi est-ce personne de la fef ne vient au GT ? Et aux différents sièges ?

Maxime explique que le GT a été réuni avec une grosse mésentente sur les modalités : pas super au courant. En ce qui concerne le taux de présence à l'ares, tous les sièges ne sont pas systématiquement occupés en raison de cours ou d'autres empêchements. Par contre, on essaye évidemment de globaliser les travaux et d'avoir des gens présents à chaque réunion. De plus, c'est des représentants des CE qui sont dans les sièges, il y a donc moins de pression sur eux pour qu'ils soient présents.

Hugues demande quelle est votre position vis à vis du CEF qui n'est pas élu et manque de légitimité.

William explique que la volonté de la fef est la création d'une représentation des élèves de secondaires. Sa légitimité, le cef est encore en train de la construire, c'est un travail qui est mis en avant. Le pacte d'excellence a permis d'aller voir pas mal d'écoles. Le fait de travailler avec des étudiants secondaires, c'est aussi plus compliqué.

Sofia demande s'il y a des personnes avec des cartes de parti, et comment est-ce que la fef gère cela ?

Maxime il n'y pas de carte de parti pour les gens qui sont dans l'exécutif. Mais la fef ne peut pas être enclavée, elle a des contacts avec tous les partis politiques.

Romain est curieux par rapport aux étudiants internationaux : je voudrais savoir ce que la fef fait pour eux ?

Hélène (FEF) explique que la fef participe à une plateforme sur cette problématique, pour obtenir des réponses. Dans la plateforme, plusieurs CE et plusieurs orga sont présents.

Hélène (Caribou) demande s'il y a un GT sur la réforme des programmes de kiné ?

Maxime explique que oui, la fef effectue un travail à ce sujet et un gt a été mis en place, notamment avec un syndicat de kiné. Des contacts ont été pris avec Axon (un syndicat de kiné). On voit ce qu'il est possible de mettre en place avec les acteurs, et voir comment ça peut être implémenté intelligemment.

Blaise demande quel est l'avis de la fef sur les bourses proportionnelles

William trouve que c'est une piste intéressante. La fef a travaillé sur le critère académique parce qu'elle en avait l'opportunité. Il y a déjà une certaine proportionnalité qui existe mais c'est vrai que c'est un peu "tout ou rien". Il y a aussi à jouer auprès des établissements, qui ont des budgets sociaux qui sont destinés à faire des aides supplémentaires.

FXL demande c'est quoi la position de fond sur les bourses, à long terme ?

William explique que la réflexion est globale et dépasse la question des bourses. C'est certes une aide, mais il faut pouvoir répondre à des coûts directs et indirects. Par exemple, on a travaillé au niveau du logement.

Lancelot dit que dans son auditoire, beaucoup sont surpris par les positions de la fef. Sur quelle base est-ce que la fef prend sa position ?

William explique que là où les décisions sont prises, c'est au CF, c'est là que les CE envoient des représentants pour voter une position, mais le CF peut aussi décider de faire un sondage ou des AG au sein des établissements. Ce sont des outils favorisés par la fef. Si pas d'accord, on peut venir vers la fef et vers les CE car ce sont eux qui portent ces positions.

Jean-Philippe explique qu'en tant que jobiste, ça l'intéresserait de passer à un régime horaire plutôt que journalier. Quelle est la position de la fef?

Maxime explique que la fef n'a pas encore de position telle quelle sur les étudiants jobistes. Il est clair qu'elle pense qu'elle ne voudrait pas qu'il faille jober pour payer ses études. On est en concertation avec la vvs sur le sujet, qui demande un régime journalier également, donc un travail est possible.

g. Questions communes

Lancelot demande à chaque ORC d'expliquer en 3 mots ce qui la différencie avec l'autre ?

William répond démocratie, participation, victoire.

Opaline propose terrain, pluralisme, transparence.

François demande la position et l'affiliation vis-à-vis de certains organismes apaisés mais politisés (comme TAC, etc.) de chacune des ORC.

Opaline explique que l'Unécof a été assister à des réunions de TAC, par curiosité. Au niveau syndical, l'Unécof a des très bons contacts, elle n'a pas de proximité mais elle a suffisamment de contacts pour ouvrir des négociations, sans parti pris.

William dit qu'effectivement, on fait tous un travail politique (l'AGL, la FEF et l'Unécof). On fait un travail avec les associations et avec les partis. La seule vraie affiliation de la fef, c'est celle avec l'ESU. La fef travaille avec d'autres associations et il y a certainement une envie de faire des fronts communs. C'est de toute façon le CF et les CE qui décident.

Guillaume demande la position des deux ORC par rapport à la fusion UCL St louis.

William estime que les CE ont d'abord à se positionner. La fef peut certes proposer certaines grilles de lecture, une certaine expertise dans les fusions (PHSpaak, ULB et archi), etc. Elle peut certes aider l'AGL mais ça dépend de ce que l'AGL veut.

Opaline dit qu'en effet, il n'y a pas de position pré-définie car ce n'est pas à nous d'avoir un avis.

C'est au CE de connaître ce qu'il y a sur la table. On avance trop à l'aveugle, il faut plus de transparence. L'unécof a une expérience aussi : Helha, HE2B, etc; ... Elle aide aussi le CAU dans ce processus.

Jean-Philippe dit qu'aujourd'hui, on nous demande de voter à la FEF, à l'Unécof, ou à l'indépendance. Il y a un cadre politique et un cadre législatif. Quelles sont les compétences de chacun pour mieux nous représenter ?

Opaline explique qu'il y a une équipe qui compose l'unecof. Chacun a son expérience et son expertise. L'unécof aide les CE : trésorerie, juridique, négociations, ... Mais ce qui différencie, c'est ce qu'on fait avec cette expertise. Quelle thématique négocier etc. ? C'est à l'AGL de choisir ce qui est plus proche de ses valeurs.

William dit qu'il y a plusieurs éléments de réponse ; une succession d'équipes, une histoire. Certains établissements viennent demander des formations, etc. Depuis toujours, la fef a une expertise, qui est reconnue par les CE qui continuent de s'affilier d'année en année et qui est reconnue sur le terrain également, car le nombre d'appels augmentent.

Tanguy interpelle sur le dossier de prolongation de session, c'est une thématique qui concerne principalement les HE. Mais quid en unif? Quelle position sur les frais pour les crédits résidentiels en cas de prolongation de session ?

Hélène (FEF) explique que puisque c'est une prolongation, la fef ne trouve pas ça normal de demander des frais supplémentaires pour des crédits résiduels.

Opaline trouve que l'enjeu principal à l'université va à l'encontre de cette prolongation de session. C'est irréaliste de dire que l'Unif va faire ça gratuitement, c'est irréaliste. Mais des pistes, c'est les frais administratifs seulement ou des droits proportionnels aux crédits.

Hugues demande le montant de la cotisation.

Opaline explique que c'est 0,40 EUR par étudiant unif (0,6 EUR par étudiant HE), mais en cas de problème financier, c'est adapté.

Maxime dit que la cotisation est de 0,58 EUR par étudiants (sans distinction). Si un CE ne peut pas payer toute la cotisation, la fef essaye évidemment de trouver une solution. Elle a également 6 permanents et des projets (recours juridiques, ...) . La cotisation sert à payer les permanents, les campagnes, les projets, recours,...

HJA transmet une question de Romain posée à la FEF : sur les étudiants internationaux, qu'est-ce qui est mis en place ?

William explique qu'il y a donc une plateforme qui s'est mise en place. Celle-ci est élargie à plusieurs CE, et il y a des projets. Des Contacts ont été pris avec la CGEI à LLN (au sein de la régionale de LLN).

Hélène (FEF) dit que la fef a aussi fait un tract pour sensibiliser tout le monde.

Maxime (Unécof) raconte qu'à l'unif de Mons, on mène des enquêtes (IN, OUT, ...). Pourquoi ils veulent partir ou pas ? Quelle source de financement ? Il y a une volonté d'essayer de l'élargir au reste de l'Unécof. On va essayer d'élargir cette enquête au sein de l'Unécof. En améliorant quelques points.

Martin (Saint-Gilles) explique qu'on a entamé quelque chose sur les frais des études avec la FEF. On veut les réduire. On a aussi parlé des kots mais quelles pistes vous proposez ?

Opaline répond que du point de vue réduction des frais, il faut effectivement voir ce que l'établissement peut fournir et un investissement doit être fait. Par rapport au logement, il faut s'affilier à l'unécof, lors de la négociation avec la ministre Fremault, la FEF n'est pas venue. L'Unécof revendique notamment le label kot, et elle l'a obtenu.

Maxime (FEF) explique que le coût du matériel est fort important dans le budget d'un étudiant. On a entrepris un projet pour voir comment les réduire.

William dit que pour le logement, la FEF siège au CA de la plateforme logement au niveau de Bruxelles. La FEF explique son absence à cette réunion car il y a un front commun avec les étudiants flamands, qui ont été à cette réunion, pour défendre une position commune.

Christian rappelle que sur les allocations d'étude, on a obtenu à faire sauter le critère académique pour les bourses. De manière générale, quelle vision sous-tend cette victoire ? Par rapport à la FEF, il y a un durcissement de certains critères des allocations ? J'ai cru comprendre que vous étiez contre la suppression du critère, comment être cohérent avec la défense de l'accessibilité ?

William explique que sur le critère académique, il s'agit d'une victoire. Les étudiants boursiers ou non sont considérés identiquement. Par rapport à la globalisation, la FEF était d'accord sur le principe, mais reste attentive (GT, etc.) à l'application de ce critère : il y a clairement des manquements, notamment les handicapés.

Opaline dit que le postulat est faux, l'Unécof ne voulait pas maintenir le critère académique. Néanmoins, pour permettre de faire sauter le critère, il fallait nécessairement que des critères ailleurs soient changés de manière plus strictes : il fallait que l'opération soit budgétairement neutre, des étudiants doivent nécessairement perdre la bourse.

William agrée que certes, il y a des problèmes. Mais le vrai problème est que le texte n'est pas clair du tout. Mais la FEF veut en tout cas éviter qu'on prenne des situations pas normales.

Opaline dit que l'Unécof a toujours été contre la globalisation car ça facilite certes le travail de l'administration : on prend les AER, on prend la composition de ménage et on met les deux ensemble. Et l'Unécof est certaine que ça va faire perdre des bourses.

Timothée trouve qu'on voit que beaucoup de personnes des orc finissent en politique. Est-ce vraiment sain, de la démocratie?

Opaline dit que c'est pas forcément un tremplin au niveau de l'Unecof quand on regarde les anciens. Il n'y en a pas beaucoup en politique, pas vraiment en tremplin. Mais notre fondement, c'est le pluralisme.

Maxime (FEF) avoue que pas mal de présidents de la fef ont fini en politique. Mais il ne contrôle pas la carrière des gens qui partent après la FEF. Personnellement, il ne veut pas faire une telle carrière.

William explique que par ailleurs, ça nous fait quand même un réseau !

Louis demande ce que les ORC vont faire de la cotisation qu'elles vont recevoir ?

William explique que la fef fait la campagne décidée par le CF mais évidemment des projets peuvent être proposés par l'AGL et le budget sera potentiellement utilisé pour ces projets.

Opaline explique que les cotisations sont mises dans le budget global, qui sert à payer les services de l'unecof, les services aux CE. Ça couvre tout cela, évidemment. Les cotisations ne sont pas affectées à un projet en tant que tel.

Marie rappelle qu'on a eu un refinancement de l'ES qui a été acquis. A quoi est-ce que c'est dû ? Qu'est-ce que chaque ORC a mis en place pour faire ça ?

Opaline pense que ça a été dû à la mobilisation étudiante, aux pressions. Les chiffres parlaient d'eux mêmes. On était dans un dé-financement structurel, les recteurs se plaignaient etc. On a participé à des négociations, des discussions, etc. On doit aussi surtout se demander ce qu'on va faire de cet argent.

William pense que ça vient du mouvement étudiant, car on s'est mobilisé notamment avec l'agl

On s'est toujours mobilisé pour ça. On le voit : le jour des mobilisations, il y avait les réactions des Partis politiques, on voit que les responsables politiques réagissaient au mouvement étudiant. Ça a aussi permis de créer un contexte qui a permis aux recteurs (acteurs) de sortir. LA priorité aujourd'hui est bien d'affecter l'argent (aide à la réussite, ...). Les campagnes ont permis de créer un contexte favorable pour que les recteurs puissent faire des sorties médiatiques favorables.

Magali demande ce qui a été mis en place par rapport au paysage ?

Maxime (fef) dit que la fef a voté contre, elle avait repéré des éléments comme la déstructuration des années d'études,... La fef est présente au sein du Comité de suivi du décret paysage, dans lequel on a ajouté une dizaine de pages.

Opaline se rappelle d'un vote conditionnel avec des points en avant : contre le 10/20, la déstructuration des années... A l'heure actuelle, l'Unecof participe aux négociations, (décret fourretout 2) et est dans le comité d'évaluation.

Charles trouve qu'il y a pas mal de convergences sur de nombreux dossiers, est-ce qu'il a été envisagé de fusionner?

Opaline rappelle que l'Unécof existe en raison d'un détachement de la fef.

William rappelle qu'il y a quelques années en 2013, on avait organisé les EG de la représentation étudiante, et les conclusions étaient qu'idéalement, il fallait agir de manière unifiée en un seul ORC ça plus de poids. Malgré des désaccords, il est possible de trouver ensemble des points d'accord.

Olivia demande quels sont les acquis, sur base de la pratique, dont chacune des ORC est la plus fière ? Et comment ont-elles été actrices dans leurs victoires ?

William revendique le décret Wendy, la gratuité du minerval pour les boursiers et des syllabi ainsi que le gel du minerval depuis 2010, et syllabus en ligne pour tous. Il explique que c'est via les mobilisations, les conférences, la pression médiatique, etc. que d'autres acteurs ont pu se positionner aussi.

Opaline pense qu'ils étaient deux autour de la table.

William rétorque qu'ils n'étaient pas deux en manif...

Opaline explique que sur les prolongations de session, si les étudiants ne doivent pas payer un minerval en fin de cycle, c'est grâce à l'Unécof; c'est grâce à l'Unécof qu'il y a un front commun pour avoir des positions.

FXL remarque que tous les deux ont mis le gel du minerval comme victoire, quels ont été leur efforts, demande-t-il.

Opaline répond que le suivi du maintien du gel, c'est une tâche de l'Unécof qui se voit par le nombre de QP. Elle pense que c'est pas vrai de dire qu'il n'y a pas eu des actions (notamment les QP, qui se posent etc.). L'AGL pourra voir la proactivité de l'Unécof l'année prochaine.

William explique que sur ces victoires, l'unecof était aussi autour de la table, parce que le ministre doit inviter les deux orc. C'est la FEF qui fait campagne, qui gagne, et puis, pour mettre dans le décret, le ministre est obligé de les entendre tous les deux.

Sofia rappelle qu'il y avait, avant, un contingentement en fin de Master en kiné. Quelle position des ORC dans ce débat là ?

Maxime explique que le contingentement a sauté à l'aide d'un cabinet d'avocats qui a permis de faire aussi sauter d'autres contingentements. Actuellement, il y a les contacts pris avec Axon pour discuter de la restructuration du cursus qui se met en place pour avoir quelque chose de bien pour les étudiants.

Opaline n'a pas suivi ce dossier, mais il y a un suivi sur ce dossier. Gt prévu pour cette réforme. Importance de voir ce qui sera fait. L'Unécof chope les informations comme on le peut et on veut éviter des cours pour rien ou des stages bidons.

Leila raconte que l'on parle beaucoup du CETA et du TTIP, ça peut avoir un impact sur l'ES. Quelles sont les positions des ORC?

Opaline explique qu'il n'y a pas de position officielle. On a un a priori négatif mais pas de position prise. On a l'impression que ça pourrait toucher les étudiants donc on hésite à se prononcer. On en discute. Moi perso, pas chaude.

William explique que la FEF a réfléchi dessus. Ces traités fonctionnent par liste négatives, à la différence d'autres lois/traités. On s'intéresse et on agit là-dessus, on participe aux manifs etc. Les traités peuvent avoir une influence sur l'enseignement supérieur, sur les frais d'inscription, ... On veut éviter d'importer les modèles US, Canada, etc.

Noé demande si dans les négociations avec le cabinet Marcourt, les ORC sont dans la concertation, ou dans la confrontation. Il pose aussi une question particulière pour l'Unécof, il paraît que c'est grâce à Marcourt que l'Unécof est reconnue comme ORC, est-ce que ça n'affecte pas les relations avec lui ?

William explique que ça dépend du sujet, sur certains on avance ensemble, le plus loin possible. Certains points ne sont cependant pas négociables. Certains sujets comme les étudiants transgenres permettent un objectif commun.

Opaline sais que ça amuse beaucoup de gens de raconter ça : l'Unécof est tout à fait dans les critères. Elle coupe net à ça. C'est mathématique dans le décret participation, donc pas de bon vouloir du ministre. Certes, l'Unécof a eu des soucis de reconnaissance par le passé, et on a bien modifié le décret participation pour permettre cette reconnaissance. Les rapports avec le cabinet Marcourt, l'Unécof est en opposition sur plein de dossiers. Elle ne mange pas dans sa main, et elle ne fait pas de conférence de presse commune avec lui.

Caroline demande comment se passe le fonctionnement interne de vos organisations niveau politique du genre.

Opaline répond qu'il n'y pas de quota. L'Unécof n'a pas eu de soucis particuliers, on n'a suffisamment de gonzesses pour l'instant, ... La question ne se pose pas, mais on est ouvert à en discuter.

Hélène explique qu'à la fef, il n'y a pas de quotas au niveau exécutif. Il y a un GT Genre (Enseignement Sup') donc on peut y amener la question. Il y a un travail là-dessus, la Fef bosse sur le féminisme, les trans-identités, etc. Ça vit de manière assez forte à la FEF pour l'instant.

William rappelle que d'autres questions plus larges sont aussi abordées.

La présidence du conseil clôt la session de questions.

h. Débats à huis clos entre conseillers et conseillères

Leïla est pour qu'on s'affilie à la FEF. Elle est contre l'indépendance au vu de l'importance d'un front commun. Sur base de mon expérience, au fur et à mesure des combats, la FEF a toujours été présente dans la rue. C'est là qu'il y a une vraie différence. Les grands acquis dans l'histoire (du mouvement étudiant), c'est fait par un travail qui allie présence auprès des politiques ET dans la rue, ce que l'Unécof ne fait pas. En CoVeDas, la FEF pouvait avoir une position cohérente, alors que l'Unécof ne faisait que suivre.

Nicolas pense à deux aspects. Pour lui, par rapport aux choses dites : l'Unécof a signé l'appel de TAC, ce qu'elle semble nier en contradictoire. Sur les bourses, s'il y a des pertes, c'est dommage et il est prêt à aller en manif pour aider les gens, mais il ne faut quand même pas oublier qu'il y a des nouvelles bourses également. Il explique qu'on a eu des désaccords avec la fef, et c'est normal d'en avoir, et c'est à l'AGL d'être combative au sein du CF. L'unécof lui semble plus petite et moins ambitieuse dans ses revendications : il faut des revendications fortes. Si on a des revendications faibles, on obtient des trucs plus faibles. Pour lui, il y a une vision pragmatique et une vision combative et il pense qu'il faut être combatif.

Amaury voulait proposer, à la base, d'écourter les débats, chacun ayant son opinion déjà faite.

Santiago explique que chacun doit pouvoir s'exprimer

Amaury maintient que chacun va se baser sur sa vision personnelle. Il pense que c'est bien d'être nuancé dans ce qu'on fait et dans ce qu'on dit: ce n'est pas parce que quelqu'un crie très fort partout que c'est ambitieux. Quand on est sur tous les ballons, il pense que la position ambitieuse s'étirole. Ça peut être intéressant de choisir ses combats.

Dos est pour l'Unécof. Il pense que la rue et les cabinets, c'est une fausse question : la vraie question, c'est l'objectif. Le problème est l'idéologie de la FEF. La fef a abandonné l'année passée les intérêts des étudiants en soutenant les intérêts des travailleurs. Il fallait plus de pragmatisme.

Christian est assez content qu'il y a quelques convergences entre l'Unécof et la FEF. Il y a pas mal de projets positifs chez l'Unécof par rapport à ce que l'AGL propose. Deux couacs selon lui : inadéquation entre les discours et les actions réelles. Il y a une contradiction au niveau du discours et des actions notamment au niveau des allocations d'études. Il pense aussi qu'il y a un manque de vision globale de l'enseignement. C'est super bien d'avoir un syndicat étudiant qui fait du service. Ici, l'AGL n'a pas vraiment besoin de ça. A l'agl on n'a pas besoin de ces services puisqu'on les propose nous-mêmes. On est déjà assez bon d'un point de vue pragmatique, mais d'un point de vue politique, l'Unécof, il pense que ça manque de mobilisation de la part de l'Unécof. A côté de ça, la question du rapport au ministre est aussi problématique. Opaline nous a dit qu'elle n'a pas de mandat cdh, mais elle est quand même sur le site de celui-ci donc il pense qu'elle a menti.

Thibault est un peu déçu pour la place laissée à l'indépendance : trop peu de place est laissée dans le débat à ce sujet.

François a d'abord une remarque, les positions des ORCS sont souvent celles de leurs conseils. Il pense qu'évidemment l'AGL influence grandement les positions de la FEF mais elle aurait une grande influence sur la ligne de l'Unécof. S'il y a des différences entre les ORC, il pense qu'il y a différentes opinions dans ce conseil. Sur la mise en action, il y a une position plus revendicative du côté de la FEF, avec un objectif. Dans l'unécof, ils ont une approche plus pragmatique, en arrachant ce qu'ils peuvent. Les deux gagnent des trucs dans des temporalités différentes. Par rapport aux allocs, il pense qu'on savait très bien que ce qu'on donnait d'une main, on le prenait de l'autre. Il dit se sentir plus proche de la ligne de l'Unécof...

Jean-Philippe dit que sa voix personnelle ira à l'Unécof. Ils sont certes moins ambitieux mais on a une technique de compromis et on avance pas à pas. La fef fait beaucoup de bruit, mais apportent-ils beaucoup de choses? Il n'en est pas sûr. Si on souscrit à un des deux ORC, on veut aussi savoir qui vous représente. A la Fef, pendant la présentation, ça rigole etc. A l'Unécof, on a une juriste Bac 3 qui a des compétences etc. On donne notre voix.

Hélène JA se place loin des considérations de savoir qui est mieux, mais pourquoi est-ce que la FEF est plus adaptée que l'Unécof pour un gros CE comme l'AGL ? Elle pense que l'Unécof, qui est plus petite, est plus appropriée pour des petits CE... Elle remarque qu'au niveau de la connaissance des dossiers il y a un fossé sur les dossiers comme les Étudiants Internationaux, la kiné, l'archi.... Il y a une meilleure connaissance du côté de la FEF. Certes, l'Unécof ne représente pas certaines filières. L'agl pourra porter sa voix dans les orc au CF et ag de l'Unécof. En termes de possibilité de faire porter la voix de l'AGL, il y a aussi moitié moins d'AG à l'Unécof que de CF à la FEF donc c'est révélateur d'une certaine différence.

Tanguy rappelle que certes, on donne une voix, mais dire qu'on ne peut plus la reprendre ce n'est pas totalement vrai, car une ORC, on a un poids dedans. Or, comme moins d'AG, le CA qui agit en urgence a plus de poids à l'Unécof. La représentation par tranche d'étudiants. A l'Unécof, l'AGL serait une délégation de 30 étudiants, en faisant ce qu'elle veut. On écraserait tout le monde ... Mais déjà à la FEF, on a une délégation moindre mais déjà là, on a l'impression d'être un gros rouleau compresseur ce qui fait qu'on a l'air effrayant pour les autres CE. C'est désagréable pour les autres CE et même pour l'agl. Et si tout le monde ne va pas, ben on perd du poids. Le problème existe depuis longtemps, on l'a déjà soulevé mais jamais changé donc c'est révélateur : on ne fait rien tant qu'il y a pas de problème. Par ailleurs, la FEF a été fort critiquée sur les affiliations politique ça il y a eu des problèmes, et les a réglé, que n'a pas encore connu l'Unécof. Le pluralisme de l'Unécof est un peu léger comme défense vis à vis de l'affiliation politique.

Magali trouve qu'au niveau de la réaction, je vois que la FEF amène des sujets, a des campagnes, elle a des projets sur le long terme (mobilité des étudiants). Elle est beaucoup dans la rue, elle est proactive, elle a des victoires. Elle n'a pas retenu grand chose de ce que l'Unécof avait fait pour les victoires.

Ruth a beaucoup aimé l'intervention de Magali. Quel ressenti a-t-on ? Qu'est-ce qu'on voit ? Sur les interventions de François et d'Amaury, certes, voix personnelles, notre voix n'est pas si personnelle, on représente aussi des étudiants. Elle est alarmée sur la question TTIP / CETA : l'AGL a une position claire là-dessus. Comment peut-on arriver à l'Unécof qui n'a pas une position dessus? Beaucoup de points de convergence mais aussi des différences dans les moyens et la tactique.

Christian trouve qu'on n'est en train de savoir ce qui est mieux pour les étudiants de l'UCL. Ce qu'il trouve dommage, c'est que chaque année, c'est les mêmes remarques. Il reste néanmoins super optimiste.

Olivia est vraiment d'accord sur le fait qu'on a du poids sur les ORC. Cependant, elle pense que la FEF a des positions forgées depuis des années. Dans les faits, elle voit que ce qui marche, c'était les méthodes de la FEF. C'est avoir une

position claire, avec des revendications précises qui correspondent à une technique du pas à pas. Elle a été élue pour représenter des étudiants, pour obtenir des droits, et ce qui marche, ce sont les méthodes de la FEF.

Charles trouve que les deux orc sont très différentes, il ne voit pas comment on pourrait concilier les deux. L'AGL a une vision très différente avec l'Unécof (notamment CETA TTIP), donc il ne sait pas pourquoi on irait.

Romain est d'accord avec ce que disait Tibiouille. En revanche, si on est indépendant, il veut que 15 personnes soient en permanence sur les dossiers.

Caroline trouve qu'il y a certains endroits où l'agl a bien besoin d'un soutien externe. Il faut du soutien.

Adèle trouve que beaucoup de choses ont été dites. Les débats après contradictoire sont extrêmement formateurs et elle trouve qu'on fait un très bon conseil. Elle revient sur kiné : sa place dans le conseil existe parce qu'elle est dans la FSM comme kiné. C'est scandaleux que l'Unécof a comme position : la 5e année est absolument nécessaire pour que les kinés servent à quelque chose. Si on rentre dans l'Unécof, on va devoir tout créer nous mêmes sur le dossier kiné. Deuxième point important : on met le corporatisme au dessus du conseil? Ce qui est important, c'est pas les positions. Il faut suivre le plus grand nombre d'étudiants.

Basil trouve que la fef a des idées et est pragmatique, quand l'unecof a émis des propos démagogues et pleurniche dans les médias. Opaline a prétendu qu'il faut un préavis pour faire grève : c'est contraire aux droits de l'homme (selon la Cass; et le Conseil Social de l'Europe,...).

Hughes a 3 points. Si jamais l'AGL change d'affiliation, l'Unécof serait plus grande. Il y a clairement une grande amélioration de l'Unécof au fil du temps. Pas assez de place laissée pour l'indépendance. Le bulletin de vote donne un poids beaucoup moindre à l'indépendance.

Santiago : On va voter.

- i. Vote**
- j. Divers**

Adèle demande à ce que le Comité veille à ce que les bibliothèques de l'UCL soient accessibles à tou·te·s les étudiant·e·s, en ce inclus ceux et celles des hautes écoles environnantes.

Le Conseil approuve par consensus.

Le comité accepte.

k. Proclamation des résultats

En séance, la présidence du Conseil annonce un résultat de :

Indépendance 0

Unecof 18

FEF 45

Néanmoins, ces résultats ont été recomptés suite à une demande exprimée par un conseiller AGL. Les résultats définitifs et officiels proclamés par email sont les suivants :

Abstentions 2

Indépendance 1

Unecof 17

FEF 45

L'AGL s'affilie à la Fédération des Etudiant.e.s Francophones pour l'année 2016-2017.